

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

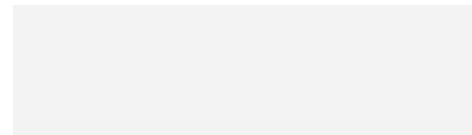
AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2016
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2016 – 2017 - 2018**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adoptera le budget pour l'exercice financier 2016 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017, 2018 lors d'une séance extraordinaire du conseil, le mardi 15 décembre 2015, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 20 novembre 2015.



Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier